

Hypothèse de mise en place d'une « Aide au parcours d'auteur-e » dans le cadre du FACCA

Concertation préparatoire avec la Région Bretagne

Le 27 juin 2022 - 16h-18h

CADRE GENERAL

- Plusieurs groupes de travail et/ou ateliers ont mis en évidence en 2021/2022 l'enjeu de poursuivre et intensifier le travail d'accompagnement des auteur-es en Région Bretagne : accompagnement financier, formation professionnelle, événements, travail d'étude... ;
- Dans le cadre de ces échanges, mais également dans le cadre des échanges transversaux avec les autres secteurs de la création (arts visuels, spectacle vivant, livre) au sein du 3CB et/ou du groupe des têtes de réseaux Art Contemporain en Bretagne / Films en Bretagne / Livre et Lecture en Bretagne / Spectacle Vivant en Bretagne, l'enjeu de l'accompagnement des artistes-auteur-es et plus largement de la création « à venir » a été mis en exergue. A ce stade, la mise en place de **bourses de recherche** à destination des artistes-auteur-es, apparaît cruciale ;
- **Des modèles inspirants d'aides au parcours d'auteur-es ont été mis en place par le CNC, mais également par Ciclic**, autour du même objectif d'accompagner les auteur-es dans la continuité de leurs parcours : développement de la création et régulation du « risque auteur », mobilités de création (diversification des genres et des formats, passage à l'international), formation et résidences, développement des collaborations artistiques... ;
- Dans le cadre du FACCA, et dans une enveloppe à budget constant, Films en Bretagne souhaite formaliser une proposition quant à l'expérimentation sur 2 à 3 ans d'un dispositif d'aide au parcours d'auteur-e. Un premier échange avec la Région est l'occasion de faire un point sur les premières hypothèses formulées par les groupes de travail transversaux « FICTION » et « DOCUMENTAIRE » (étant précisé que nous souhaitons réunir également le groupe « ANIMATION » autour de ce projet ;
- Seront présentes à ce premier point d'échange :
Pour la Région Bretagne : **Guillaume Esterlingot, Claire Rattier-Hamilton, Anne-Cécile Rolland**
Pour Films en Bretagne : **Blandine Jet et Jean-Jacques Rault** pour les auteur-es/réalisateur-trices, **Jean-François Le Corre et Charlotte Le Valléant**, coprésidents de Films en Bretagne, **Franck Vialle et Lubna Beautemps**, pour l'équipe salariée

PROPOS INTRODUCTIF

Objectif général :

La continuité des parcours artistiques et professionnels est un enjeu majeur, partagé à l'échelle de tous les métiers du cinéma et de l'audiovisuel, tous genres confondus : accompagner la diversification des genres et formats de création, passage du court au long, accompagner les collaborations et l'interdisciplinarité, relier les parcours à la formation professionnelle, partager collectivement les expériences, s'appuyer sur l'expérience des auteur-es éligibles pour bâtir une transmission des savoirs ... Dans ce contexte, imaginer et financer un dispositif « aide au parcours d'auteur-e » au niveau régional est un chantier dans lequel Films en Bretagne s'est engagé, avec des modèles inspirants à partir desquels articuler la réflexion - le CNC, la Région Aquitaine, Ciclic, ailleurs en Europe -, et l'exigence de trouver **un modèle véritablement adapté à notre écosystème, un dispositif qui réponde directement aux besoins propres à la Bretagne.**

Un tel dispositif pourra également être l'occasion de **ritualiser des rendez-vous, rendre un réseau visible et vivant** : tutorat, compagnonnage, rencontres professionnelles, publications et référencement.

Différentes réflexions quant à l'enjeu de cette expérimentation :

Du point de vue de la « création » :

- Enjeu d'identifier les talents, de les faire monter en puissance et de les accompagner dans la durée ;
- Enjeu de nourrir les talents : encourager l'audace créative, palier à l'essoufflement, rémunérer l'audace en réponse à une forme de « normalisation » de la création, amener de la sérénité pour permettre la prise de risque des créateur-trices ;
- Accélérer la pratique d'écriture et de réalisation sur un temps court : au-delà d'un film, accompagner financièrement une expérience, soutenir et accompagner un processus de recherche (compagnonnage et consultation), « booster » la singularité, encourager les auteur-es à s'entourer.

Du point de vue de l'« économie » :

- D'un point de vue très pragmatique, il s'agit de pouvoir supprimer l'anxiété financière de la recherche créative sur un temps donné (environ 6 mois) ;
- Hypothèse d'un chiffrage de 15.000 à 20.000 € par an à destination de 4 à 5 auteur-es et **d'un dispositif auquel on ne peut prétendre qu'une seule fois** dans son parcours ;
- Il s'agit également de clairement définir **un dispositif détaché de l'aide projet** : l'aide au parcours d'auteur-es doit pouvoir rester « cumulative » avec toutes les autres aides (développement, production) directement liées à un projet identifié ;
- Critères d'éligibilité : œuvres préexistantes DIFFUSEES, résidence fiscale en Bretagne, structuration du parcours (fléchage d'une partie de l'aide sur la formation, la résidence, le tutorat, les mobilités...), accompagner la transdisciplinarité (passage du documentaire à la fiction ou l'animation par exemple) ;
- ATTENTION : Préserver les aides à l'écriture au projet (hypothèse de réservation d'enveloppes aux premiers films pour pointer l'enjeu d'émergence et de renouvellement des talents).

HYPOTHÈSE DE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION

Cadre général :

Dans le contexte actuel, il apparaît crucial, **avant que d'établir un dispositif, de l'expérimenter**, sur une période de 2 à 3 ans, dans le cadre d'une enveloppe à budget constant. Les groupes de travail ont formulé l'hypothèse de **dégager globalement (à l'échelle de l'enveloppe générale du FACCA) une enveloppe de 60.000 à 100.000 € pour expérimenter le dispositif.**

Les publics visés par l'aide au parcours d'auteur-e sont les auteur-es et scénaristes pouvant justifier d'un parcours d'auteur-e (2 à 3 films, tous genres confondus, produits et diffusés). Il s'agit d'auteur-es expérimenté-es.

A ce stade, il s'agit de soutenir 4 à 5 auteur-es par an grâce à des bourses de 15.000 à 20.000 €.

Éléments d'évaluation pour les bénéficiaires :

Le dossier de candidature devra se concentrer sur le parcours artistique de l'auteur-e, détaché d'un projet à venir en particulier : note d'intention dressant le parcours et ses trajectoires (pistes de travail, objets de recherches, projets de mobilités et/ou de collaborations), 2 à 3 œuvres pré-existantes produites et réalisées.

Dossier de 10 pages maximum répondant à l'enjeu d'une aide « rapide » à mobiliser.

Après versement de l'aide, les bénéficiaires ne doivent pas rendre un dossier, mais s'engagent à une restitution publique de leur période de recherche – l'accompagnement individuel d'auteur-es expérimenté-es doit profiter au collectif des auteur-es.

Encourager les collaborations artistiques :

Dans le cadre du dispositif, et en s'inspirant de l'aide mise en place par le CNC et par Ciclic, il pourra s'agir du mettre en place :

- un suivi des bénéficiaires au travers d'un tutorat individuel ;
- une boîte à outils à destination des bénéficiaires, au regard des besoins spécifiques au territoire : accompagnants, collaborateur-trices de création, mobilités...

Concernant le financement de ce volet, hypothèse d'un fléchage d'une partie de l'aide, ou d'un complément d'aide (ex. bourse « parcours d'auteur-e » de 15.000 € + 5.000 € d'enveloppe « boîte à outil »).

Inscrire l'aide au parcours d'auteur-e dans les perspectives du lien des œuvres aux spectateurs :

Il s'agit d'inscrire le dispositif d'accompagnement financier dans un processus de partage des œuvres tout au long de leur création : ateliers / échanges autour de la fabrication des œuvres, ritualisation des échanges à plusieurs, développement de l'interconnaissance des talents et des ressources, développement de la transmission « peer to peer » (expérimentation, laboratoire, transmission des savoirs, retours d'expériences).

Il s'agit également d'inscrire cet accompagnement dans une dynamique de la communauté professionnelle : émergence, accompagnement des parcours, promotion des talents, logique de compagnonnage au sein du dispositif (accompagnement des émergents, périodes d'observation...).

Enfin, une telle expérimentation est une occasion de penser largement une transmission qui permette le bouche à oreille : restitutions publiques, ateliers, portraits des créateur-trices et annuaire des projets en cours – enjeu de faire exister « les mondes en train de se faire » et de les valoriser.